



HAL
open science

**F1881 France, 1:200 000, 1881-1899, 141 feuilles,
ministère des Travaux publics**

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. F1881 France, 1:200 000, 1881-1899, 141 feuilles, ministère des Travaux publics.
Jean-Luc Arnaud. La carte de France – Histoire et techniques, Parenthèses, pp.240-243, 2022, 978-2-86364-330-3. halshs-03688136

HAL Id: halshs-03688136

<https://shs.hal.science/halshs-03688136v1>

Submitted on 24 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



F1881. France, 1:200 000, 1881-1899, 141 feuilles, ministère des Travaux publics

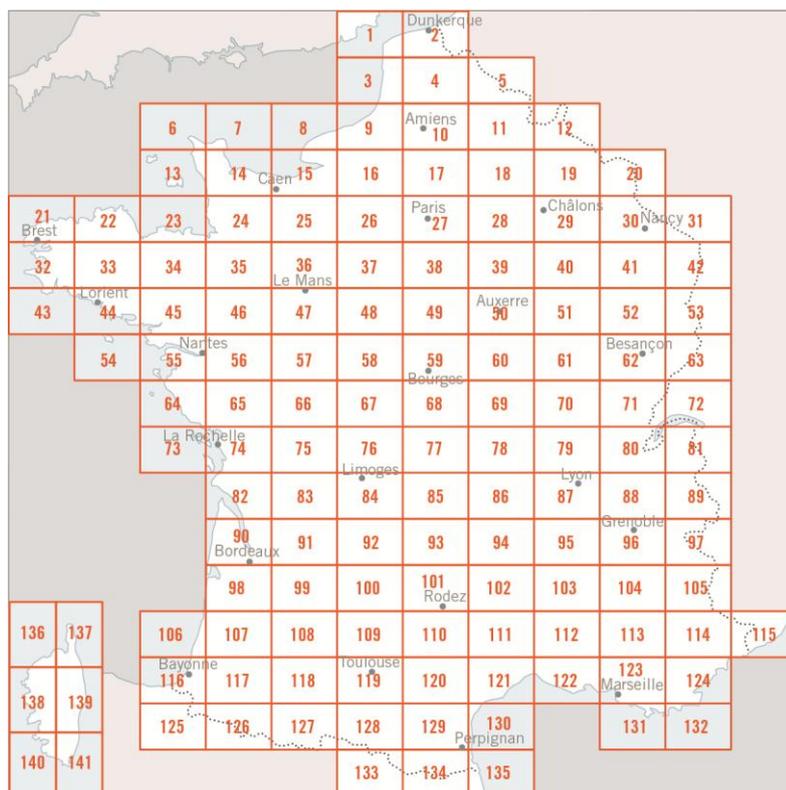
Jean-Luc Arnaud, « France, 1:200 000, 1881-1899, 141 feuilles, ministère des Travaux publics », chapitre F1881 de *La carte de France, histoire et techniques*, Marseille, Parenthèses, 2022, p. 240-243.

En matière d'équipement routier, le XX^e siècle constitue la période la plus faste pour les chemins vicinaux dont l'entretien est confié aux municipalités, sous la houlette du ministère chargé des Travaux publics, à partir de 1830. Ces chemins constituent les principaux moyens de communication entre les centres de production ruraux et les stations de chemin de fer. En 1836, la loi Thiers-Montalivet impose aux collectivités territoriales (communes et départements) l'entretien du réseau des voies secondaires de circulation. Cette législation est renforcée et des facilités sont offertes aux municipalités par les lois du 11 juillet 1868 puis du 12 mars 1880. Elles font de la France un des pays du monde le mieux équipé en matière de chemin vicinaux à la fin du XX^e siècle¹.

Pour assurer la gestion des milliers de kilomètres de routes qui constituent ce réseau, il est nécessaire de disposer d'une carte à échelle moyenne. D'un côté, la carte d'état-major [F1832] est non seulement trop détaillée, elle est aussi trop chargée par la figuration du modelé du terrain ; d'un autre côté, la carte à l'échelle 1:320 000 publiée à partir de 1852 [F1852], correspond mieux aux besoins, mais à la fin des années 1870, elle apparaît déjà désuète face à la généralisation de la zincographie et de l'impression en couleurs. Par ailleurs, elle est aussi très chargée et les routes ne sont pas toujours faciles à suivre. Dans ce contexte, le ministère décide de dresser une nouvelle carte, à l'échelle 1:200 000, et suivant une facture qui convient à ses besoins.

De la même manière que la carte à l'échelle 1:100 000 dressée par le ministère de l'Intérieur à partir de 1879, cette carte, publiée par le ministère des Travaux publics quelques années plus tard, exprime les difficultés rencontrées par l'armée pour conserver le monopole de la production cartographique ; elle montre également que les publications

¹ . Reverdy, Georges, *Atlas historique des routes de France*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées 1986, p. 127-133.



F1881/a. Carte du ministère des Travaux-public, 1:200 000, 1881-1899

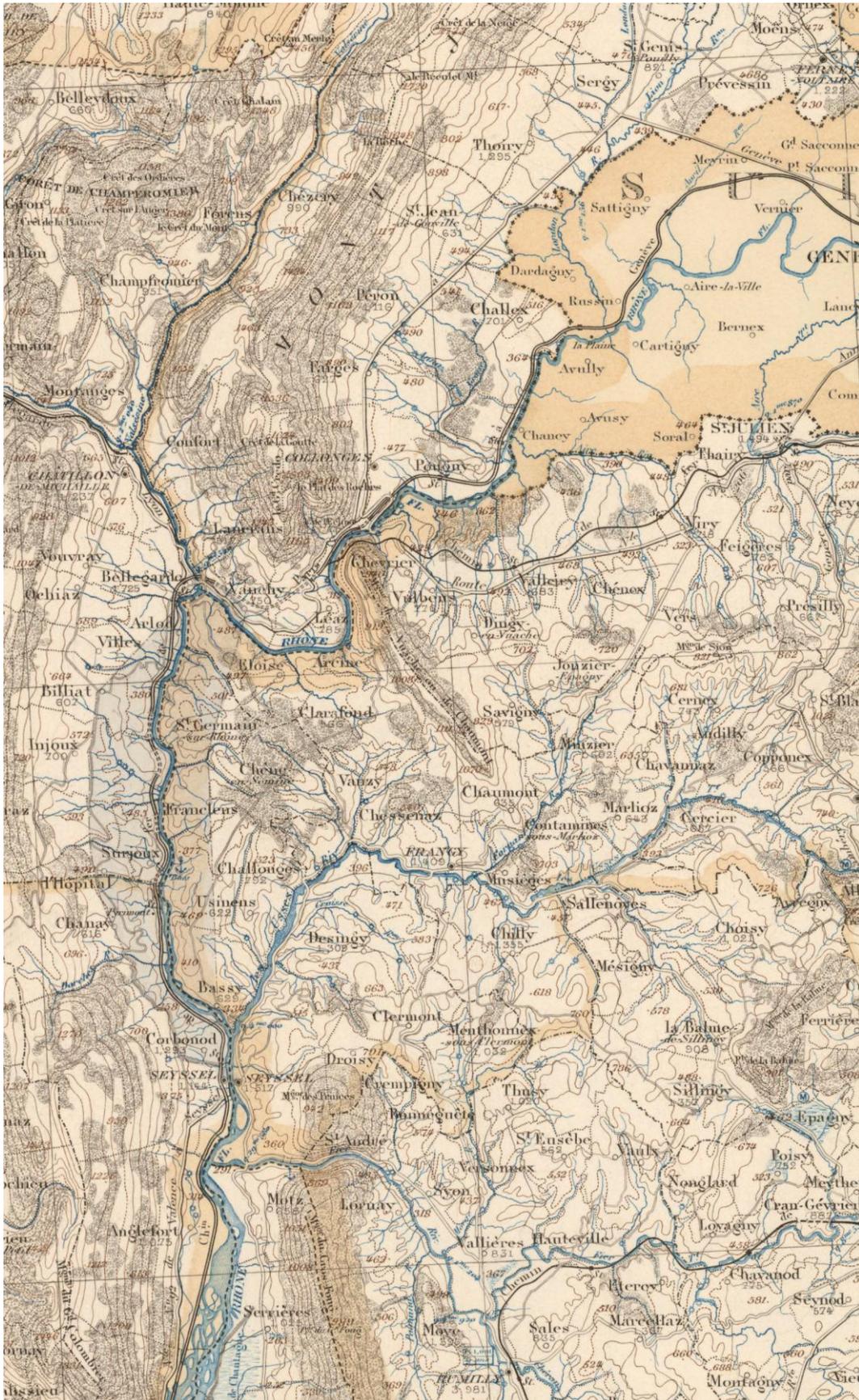
Compte tenu du nombre des feuilles, ce tableau n'indique pas leurs titres particuliers

proposées par les militaires répondent mal aux requêtes des autres administrations. Enfin, cette carte témoigne d'un défaut de concertation entre les ministères impliqués puisque le Dépôt de la guerre s'engage au même moment dans la publication d'une carte à la même échelle, basée sur la même source pour la planimétrie : la carte d'Etat-Major. Cette carte emprunte aussi à la carte d'état-major son mode de découpage et son mode de projection. Chaque feuille de la carte au 1:200 000, publiée par le ministère des Travaux publics, représente une étendue de terrain égale à deux feuilles de la carte d'état-major.

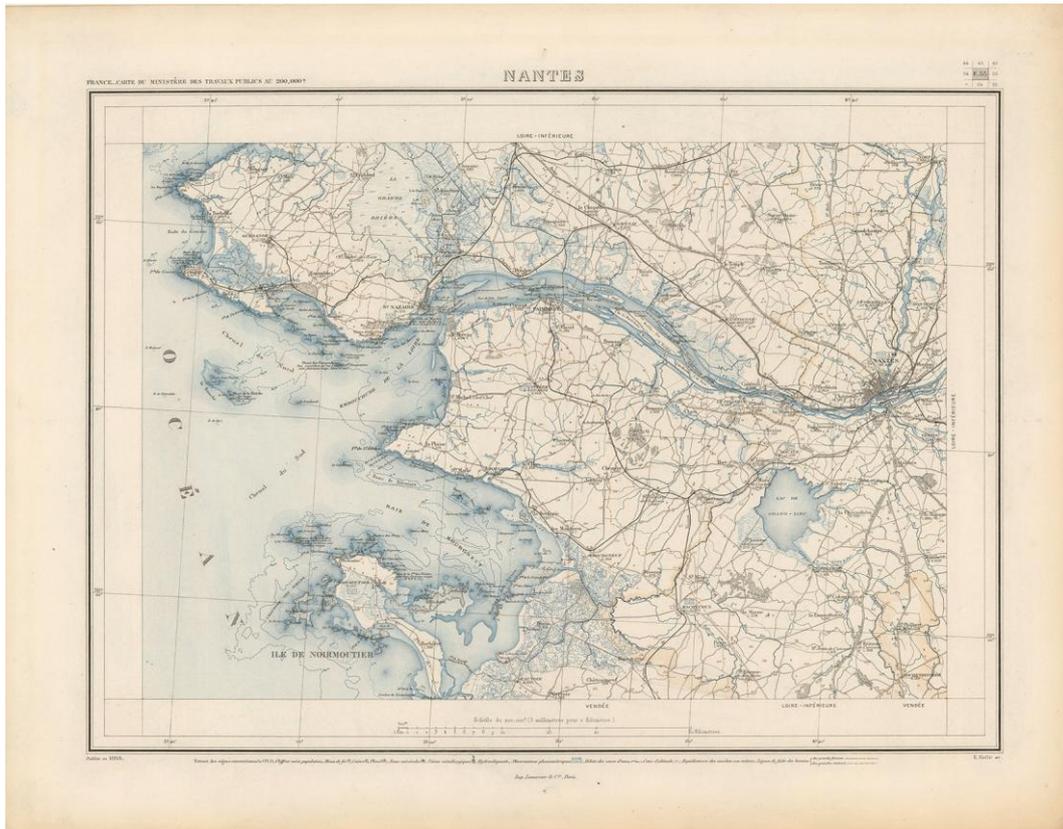
Au contraire, sa facture est assez différente. Alors que la carte d'état-major est imprimée en noir à partir de planches gravées sur cuivre, celle des Travaux publics est imprimée en zincographie et en trois couleurs : le bleu pour l'hydrographie, le bistre pour les courbes de niveau et les indications d'altitude et le noir pour les autres informations. Les signes conventionnels ont été déterminés pour organiser la gestion des travaux publics. A ce titre, la légende « distingue avec soin les voies de communication de tous ordres et les circonstances physiques, agricoles, industrielles ou administratives qui peuvent influencer sur les courants de transports. C'est ainsi qu'elle indique les exploitations houillères, la population des communes ayant plus de 500 habitants, les établissements métallurgiques, les usines hydrauliques, les phares, les bois de plus de 400 hectares, les débits moyens des cours d'eau, les hauteurs de pluie, les eaux minérales, les altitudes de certains points remarquables au-dessus de la mer à Marseille, les courbes de niveau rapportées au même plan de comparaison (équidistance de 100 mètres) »².

Le résultat est à la fois plus complet et plus lisible que la carte d'état-major. L'utilisation de la couleur est sans aucun doute déterminante de cette lisibilité. Par ailleurs,

². *Notice du tableau d'assemblage de la carte*, Paris, Ministère des Travaux public, 1881.



F1881/b. Carte du ministère des Travaux-public au 1:200 000, extrait exemplaire
Extrait de la feuille n° 80, Anancy, Paris, Ministère des Travaux publics, 1891.



F1881/c. Carte du ministère des Travaux-public au 1:200 000, feuille exemplaire
Feuille n° 55, Nantes, Paris, Ministère des Travaux publics, 1888, 44 x 56 cm.



F1881/d1. La feuille de titre, un outil d'investigation de la carte

L'expression du relief par des courbes de niveau décharge le champ de la représentation et permet de multiplier les signes conventionnels. La légende ne compte pas moins de 66 entrées. Trop importante pour être imprimée en marge des feuilles, elle est publiée sur une feuille de titre non numérotée qui comporte aussi un tableau d'assemblage et une notice explicative. – Feuille de titre de la série, Paris, Ministère des Travaux publics, s.d.

un des seuls qui, à Paris, dispose du matériel nécessaire à l'impression zincographique en grand format. La gravure des feuilles a été réalisée par E. Hellé.

En 1890, 94 feuilles ont été publiées, 14 sont en cours de parution et 19 en préparation [fig. F1881/e]. A partir de ce moment-là, la production se dédouble entre la poursuite de la publication initiale achevée en 1899 et la mise à jour de plusieurs feuilles qui figurent le nord de la France. En 1897, alors que quatre feuilles couvrant la région des Pyrénées orientales sont encore en cours de gravure, 13 autres feuilles ont déjà été l'objet d'une nouvelle édition révisée.



Chapitre précédent

Chapitre suivant

Sommaire

F1880. France, 1:200 000, 1888-1969, 81 puis 86 feuilles

F1882. Frontière de l'Est, 1:50 000, 1882-1888, au moins 57 feuilles

Annexes

Les reproductions qui ne portent pas de mention d'origine particulière proviennent de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Ce texte et les dessins de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA).